

Fiche technique

# Conception et organisation d'une salle de soins

Dernière mise à jour

06/10/2017

## Etablissements concernés

Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR (Toutes spécialités),  
EMS, EPSM, ESE, CAT, Cabinets et polycliniques  
(Médical, Dentaire, Dialyse ambulatoire)

<b>Salle de soins</b>	<b>Recommandations - Remarques</b>
-----------------------	--

<b>Local</b>	Superficie	<ul style="list-style-type: none"> <li>◦  La superficie du local doit permettre une prise en charge optimale du patient</li> </ul>
	Organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>◦  La disposition du mobilier et de l'équipement doit favoriser la prise en charge du patient</li> <li>◦  De préférence, la salle de soins doit être dédiée à des actes de soins. Lorsque d'autres activités y cohabitent et qu'un transfert de ces dernières dans un autre local n'est pas réalisable, le local sera organisé de manière à séparer géographiquement les activités. Veiller à ce que les activités ne soient pas opposées (activités sales/propres dans un même local par ex.)</li> </ul>
	Revêtements	<ul style="list-style-type: none"> <li>◦  Les revêtements horizontaux et verticaux doivent être lisses et d'entretien aisé</li> <li>◦  Les matériaux utilisés doivent supporter les produits détergents/désinfectants utilisés dans l'institution/structure</li> </ul>

<b>Equipements</b>	Généralités	<ul style="list-style-type: none"><li>◦ Les équipements seront installés de manière à promouvoir la séparation des activités (en cas de locaux à affectations multiples) et le respect des règles d'hygiène</li></ul>
	Hygiène des mains	<p>Les équipements nécessaires pour une hygiène des mains efficace sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>◦ distributeur de solution hydro alcoolique (flacons à usage unique dans tous les locaux de soins) à mettre à disposition au plus proche du soin</li><li>◦ lavabo, distributeur de savon liquide neutre, essuie-mains en papier, poubelle ouverte ou à ouverture à pédale dans tous les locaux de soins et sanitaires</li><li>◦ crème protectrice pour les mains du personnel</li></ul>
	Plan de travail	<ul style="list-style-type: none"><li>◦ Un plan de travail / paillassé est nécessaire pour la préparation des soins. Cet emplacement sera réservé à cet effet</li></ul>

## Gestion du linge

- L'utilisation de linge en papier (rouleau) est à privilégier. Il sera changé entre 2 patients. Les tables de consultation seront nettoyées/désinfectées 1x/jour ou plus en cas de souillures, avec un détergent/désinfectant
- Le linge propre doit être stocké dans un lieu fermé, sec, à l'abri du flux des personnes et de la poussière. Une armoire est suffisante. Ne pas mélanger le stockage de linge avec le stockage de matériel
- Le linge sale sera stocké dans un sac prévu à cet effet, au niveau du local « sale » ou de la zone sale

Gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="842 159 1246 387">  Les poubelles à couvercle sans pédale, sont interdites. La grandeur de la poubelle doit être proportionnelle à la quantité de déchets produits par jour         </li> <li data-bbox="842 427 1241 920">  A l'exception des spéciaux (déchets piquants/tranchants, médicaments, amalgames, ...) tous les déchets peuvent être éliminés dans la filière des déchets urbains. Les compresses et pansements fortement souillés doivent être mis dans un petit sachet (gris) avant d'être éliminés dans les poubelles         </li> <li data-bbox="842 965 1241 1160">  Les poubelles des salles de soins doivent être vidées 1x/jour. Elles seront évacuées dans un container ou dans un local « sale »         </li> </ul>
---------------------	---

<b>Salle de soins</b>	<b>Recommandations - Remarques</b>
-----------------------	------------------------------------

<p><b>Matériel et dispositifs médicaux</b></p>	<p>Généralités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Un local central de stockage du matériel est à privilégier avec une alimentation régulière des salles de soins. En l'absence de local de stockage, ce dernier peut avoir lieu dans les locaux de soins. Dans ce cas, le matériel sera stocké dans des armoires/tiroirs fermés, lisses et d'entretiens aisés, réservés à cet effet</li> <li>◦ Il est demandé de stocker le matériel et les dispositifs médicaux propres/stériles, dans des lieux propres, surélevés par rapport au sol, et à l'abri de la poussière, de l'humidité, de la chaleur, du soleil et des risques de détérioration des emballages (déchirures, agrafes, etc.)</li> <li>◦ Le stockage du matériel stérile sera distinct du matériel non stérile</li> </ul>
	<p>Stockage et entretien</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Le principe de FIFO (first in first out) doit être respecté. Il est recommandé d'éviter tout entassement, surcharge et chute</li> <li>◦ L'entretien des armoires, le rangement du matériel et le contrôle des dates de péremption sont à prévoir 2x/an. A planifier et à tracer</li> <li>◦ Les cartons sont déconseillés pour stocker le matériel car ils génèrent de la poussière et ne peuvent pas être nettoyés/désinfectés</li> </ul>

<p>Chariots de soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="839 159 1246 421">  Le plateau supérieur du chariot de soins ne doit pas servir de lieu de stockage ce qui permettra une désinfection complète de la surface de travail et évitera la contamination du matériel         </li> <li data-bbox="839 465 1214 622">  Il est recommandé de mettre le safe box et la poubelle à pansements dans des supports accrochés au chariot         </li> </ul>
<p>Dispositifs médicaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="839 804 1246 1261">  Le stockage des dispositifs médicaux/ équipements (ex. ECG) doit être fait de manière à les protéger. S'il n'est pas possible de les ranger dans des armoires, il est conseillé de les couvrir d'une housse en plastique entre chaque usage, pour éviter qu'ils soient contaminés lors des soins et protégés de la poussière         </li> </ul>
<p>Retraitement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="839 1442 1222 1541">  L'utilisation de dispositifs médicaux (DM) à usage unique est à privilégier         </li> <li data-bbox="839 1585 1246 1973">  En cas d'utilisation de DM stérile à usage multiple, un circuit de pré désinfection est obligatoire. Le bac prévu à cet effet sera stocké dans un local «sale» ou une /zone «sale» clairement délimités, permettant le rinçage des DM et le changement de la solution de trempage         </li> </ul>

<b>Médicaments</b>	Généralités	<ul style="list-style-type: none"><li>◦ La salle de soins peut être associée à la pharmacie de l'unité pour autant que cette dernière soit physiquement distincte, armoires fermées à clé et emplacement dédié à la préparation des médicaments</li><li>◦ Les frigos à médicaments sont réservés à cet usage</li></ul>
	Entretien	<ul style="list-style-type: none"><li>◦ Les armoires à pharmacie ainsi que le frigo à médicaments sont à nettoyer 4 x/an. La température du frigo est à contrôler 1x/jour</li></ul>

<b>Entretien</b>	Généralités	<ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Il est impératif de nettoyer immédiatement toute souillure contenant du sang ou d'autres liquides biologiques</li> </ul>
	Fréquence et produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Le sol des salles de soins/pharmacies sont à risque infectieux bas. Ils seront nettoyés 1x/jour avec un détergent</li> <li>◦ Les surfaces de travail doivent être nettoyées/désinfectées au minimum 1x/jour ou plus si nécessaire, avec un détergent/désinfectant</li> <li>◦ Les chiffons de nettoyage seront en microfibre, changés 1x/jour. Les lingettes à base d'alcool peuvent être utilisées entre 2 patients</li> </ul>

## Références

- CHUV – Directive institutionnelle – Gestion des médicaments dans les unités de soins – Flux et stockage. 2012
- HPCI – Brochure – Prévention de l'infection en pratique libérale – 2012
- Règlement 810.03.1 sur les établissements sanitaires et les établissements apparentés de droit privé dans le Canton de Vaud, 16 juin 2004